



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA INTERRÉGIONAL

DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Social d'Administration Interrégional (CSAI),

FO Justice PACA-Corse ALERTE une nouvelle fois sur la gravité de la situation sur la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille. Aujourd'hui, les agents sont confrontés à une surpopulation carcérale historique : **9 735 détenus** pour **seulement 7 127 places !!!**

À cela s'ajoute un déficit dramatique de **672 agents**, tous grades confondus, dont **380 personnels de surveillance**. Dans ce contexte, évoquer un objectif de taux de couverture à 92 % relève de la déconnexion totale, cette promesse d'équilibre ne correspond en rien à la réalité du terrain.

Cette gestion erratique pénalise tous les établissements, déjà saturés, qui voient se multiplier les matelas au sol. La dégradation des conditions de travail et de sécurité des agents atteint un point critique.

De plus, le programme immobilier, censé être une solution au désencombrement, devient source d'inquiétudes. Le projet du Centre Pénitentiaire (CP) le Muy en est le symbole : **650 places promises, des retards importants et des risques sécuritaires majeurs (inondations, infrastructures routières saturées, absence d'étude d'impact sécurité, accès inadaptés pour agents et familles)**.

Il n'est pas question d'ouvrir le CP le Muy en sacrifiant la sécurité pour tenir des délais. **FO Justice PACA-Corse EXIGE** des garanties fermes :

➔ **Pas d'ouverture sans effectifs complets, sans plan anti-inondation et sans financement clair des infrastructures d'accès.**

Concernant les ouvertures à venir, la question des moyens humains reste centrale. Le Centre de Détention du Comtat Venaissin (Entraigues-sur-la-Sorgue), prévu pour 400 places, doit ouvrir en 2026. Mais combien de postes de surveillance sont prévus ? Qu'en est-il des autres corps : officiers, administratifs, techniques, SPIP ?

FO Justice PACA-Corse REFUSE de vivre ce qui va se passer au CP Marseille le 18 novembre 2025, à savoir une ouverture partielle en raison d'un organigramme incomplet. Ce scénario est **INACCEPTABLE !!!**

**LA QUESTION DU LOGEMENT DES PERSONNELS, DES PLACES EN CRÈCHE, A-T-ELLE ÉTÉ POSÉE AUPRÈS :
DU CRAS DE NÎMES, DU DRHAS D'AIX-EN-PROVENCE, DU CNAS, DE LA FONDATION D'AGUESSEAU ET DE LA SRIAS PACA ?!**

Concernant l'implantation du QLCO (Quartier de Lutte Contre la Criminalité Organisée) sur le CP d'Aix-Luynes, l'administration ferait bien de regarder la réalité en face. L'établissement est déjà en pleine crise ! La sécurité se dégrade, le personnel s'épuise et le quotidien devient ingérable. Ce dont nous avons besoin, ce ne sont pas de projet de façade, mais de véritables renforts, de soutien concret et de solutions efficaces.

Pour **FO Justice** c'est très insuffisant face à la réalité de la charge de travail. **FO Justice PACA-Corse DEMANDE** une évaluation à la hausse du nombre d'agent, avec des moyens pérennes.

Quant à l'EPM de Marseille, celui-ci mérite une attention particulière. Les agents y travaillent dans des conditions dégradées : **manque de moyens éducatifs, absence de maintenance, équipes saturées face à une population mineure de plus en plus difficile**. Les constats du CGLPL sont alarmants et les agents, pourtant engagés auprès des jeunes, sont isolés, épuisés, démotivés !!

FO Justice PACA-Corse EXIGE une enveloppe budgétaire exceptionnelle pour remettre à niveau l'entretien, garantir l'hygiène, et permettre des conditions de travail digne pour les agents de cet établissement.

Quant à la réunion de suivi du protocole « Incarville », celle-ci a mis en lumière de nombreux dysfonctionnements dans la gestion des escortes pénitentiaires, notamment en ce qui concerne la répartition des responsabilités avec la police et la gendarmerie, et le manque de clarté sur la surveillance des geôles. Malgré l'engagement et le professionnalisme des agents, la hausse constante du nombre de missions met les équipes sous pression, alors que les effectifs et les moyens matériels restent insuffisants. Les retards dans la dotation des équipements (véhicules, armes, gilets pare-balles, caméras piétons), les difficultés de formation et l'absence de doctrine claire sur certains sujets essentiels compromettent la sécurité de tous.

FO Justice PACA-Corse EXIGE un renforcement rapide des moyens, ainsi que la nécessité d'un cadrage précis des missions et des responsabilités, afin de garantir des conditions de travail dignes et la sécurité des agents des Pôles des Rattachement des Extractions Judiciaires (PREJ) et des Équipes locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP).

Pour conclure, **FO Justice PACA-Corse** déplore que nos alertes, lancées dès le mouvement de 2018, soient restées lettre morte à l'époque. Malgré une mobilisation historique, aucune avancée majeure, qu'elle soit statutaire, indemnitaire ou sécuritaire, n'avait alors été obtenue.

Cependant, dans un contexte budgétaire particulièrement tendu, FO Justice a depuis réussi à obtenir une réforme statutaire et indemnitaire majeure. Les fiches de paie ont été revalorisées, et une nouvelle augmentation est prévue en janvier 2026. Peu de secteurs de la Fonction Publique peuvent aujourd'hui en dire autant !

MAIS IL FAUDRA DU TEMPS POUR COMBLER LE FOSSÉ !!

LE DÉFICIT DE PERSONNEL RESTE IMPORTANT... CE RETARD PÈSERA ENCORE SUR NOS EFFECTIFS !!!

FO Justice PACA-Corse reste donc pleinement mobilisé pour obtenir le rattrapage nécessaire et garantir à chaque agent la reconnaissance qu'il mérite.

FO Justice PACA-Corse CONTINUERA de porter la voix de tous les agents, d'exiger des moyens humains et matériels à la hauteur des missions et de refuser que le personnel soit sacrifié sur l'autel des économies et des retards.

